Vol. XXII. Saint-Boniface, Manitoba, 26 Avril 1893. No. 29.

ABONNEMENTS

Canada et Etats-Unis - - $1.00
Europe (compris le port) - - 2.50

TARIF DES ANNONCES:

1ère insertion, par ligne....... 12 cts
Chaque insertion subséquente 10 "

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIE
LE MERCREDI DE CHAQUE SEMAINE
A SAINT-BONIFACE, MANITOBA
Par la Cie Canadienne de Publication

Toute communication concernant le journal doit être adressée à
EDMOND TRUDEL,
Directeur,
Saint-Boniface, Man.
Canada.

VARIÉTÉS

MER DE BEHRING

COMMISSION INTERNATIONALE D'ARBITRAGE

Voici le discours que M. le baron de Courcel a prononcé lors de l'ouverture des procédés :

Messieurs,

Vous me faites bénéficier de l'usage courtois qui, dans les réunions d'un caractère international, attribue au représentant du pays où elles siègent la présidence de leurs travaux. Je vous en remercie pour mon pays et pour moi-même.

Lorsque les gouvernements de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis d'Amérique ont décidé de terminer par les votes amiables d'un arbitrage le litige déjà ancien des pêcheries de Behring, et lorsqu'ils ont choisi Paris pour siège du tribunal arbitral institué en vertu de leurs accords, ils ont fait à la France et à sa capitale un hommage insigne. J'ose dire que l'une et l'autre en étaient dignes.

Nulle part, assurément, vous ne sauriez trouver l'atmosphère d'une plus sincère, d'une plus chaleureuse sympathie pour l'œuvre grande et bonne que vous êtes chargés de poursuivre. A travers les chocs et les épreuves qu'inflige inévitablement à tous les hommes la dure réalité des choses, la France est demeurée une nation obstinément idéaliste : toute conception généreuse la touche et l'intéresse ; elle est passionnée pour la cause du progrès dans l'humanité. Or quel but plus idéal, quel progrès plus noble et plus digne de recherche que la disparition graduelle des recours à la force brutale entre les peuples de la terre ? La procédure arbitrale y vise, et chaque arbitrage nouveau nous en rapproche, en fournissant une preuve de plus de la possibilité matérielle de ce qui, hier encore, n'apparaissait que comme un rêve.

Il y a quelques années, des arbitres étaient convoqués à Genève, et, par l'autorité pacifique d'une sentence, deux fières et puissantes nations mettaient heureusement fin à une discussion qui semblait n'avoir d'autre issue possible que la guerre. L'arbitrage de l'Alabama a fait époque dans l'histoire des relations internationales ; on peut dire qu'il a rajeuni l'antique droit des gens et qu'il lui a ouvert une ère nouvelle, avec la perpective d'une action indéfiniment bienfaisante. Les deux nations qui se sont soumises au verdict de Genève, malgré des sacrifices qui, dans les premiers moments, ont pu coûter à l'une et à l'autre, ne se sont pas repenties, à la longue, de leur appel à la force purement morale, puisqu'elles mêmes le renouvellent aujourd'hui, d'un commun accord, dans des circonstances analogues.

Le procès qui va se plaider devant vous n'est point de ceux, il est vrai, qui, selon l'apparence, pouvaient déchaîner le redoutable fléau de la guerre. Mais, en dehors de cette extrémité fatale, combien de maux ne causent point aux peuples un refroidissement durable et la persistance de sentiments amers ! Comme les individus, les nations se doivent la charité, et lorsque, cédant aux conseils de l'orgueil, elles manquent à la loi providentielle, elles se condamnent elles-mêmes à bien des souffrances. Si les conciliations de l'arbitrage n'avaient d'autre effet que de les préserver de ce péril, elles feraient encore aux peuples un bien incalculable et serviraient très utilement la fraternité humaine.

Votre présence dans cette salle, messieurs, est le plus éloquent témoignage du prix qui s'attache à la décision attendue de vous.

L'Angleterre, de tout temps si féconde en éminents jurisconsultes ; les Etats-Unis, le Canada, qui contiennent, à leur tour, dans le nouveau-monde, une tradition dont l'origine atavique doit être cherchée peut-être sur notre vieux sol normand, ont député ici des personnages dont la science et la rare perspicacité ont été éprouvées dans les plus hautes et les plus délicates fonctions de la magistrature, ou dans les discussions d'assemblées renommées par leur prudence. A côté d'eux, je vois siéger un homme d'Etat, sage héritier de l'illustre Cavour, et dont la diplomatie européenne, aux conseils de laquelle il manque, n'a pas cessé de regretter la retraite prématurée et volontaire. Un autre de nos collègues, venu du Nord scandinave et que sa réputation a devancé ici, occupait naguère dans sa patrie l'un des postes les plus élevés que puisse conférer la juste confiance du souverain de deux royaumes jumaux, également jaloux de leur individualité.

A votre barre se présentent, au nom des deux grandes puissances qui vous ont remis le règlement de leur cause, des hommes politiques de premier ordre. L'un d'eux dirigeait hier encore les relations internationales de la grande République américaine. Ils sont assistés de conseils habitués à briller au premier rang, tantôt au barreau, tantôt dans le gouvernement de leur pays, que l'admiration de leurs concitoyens, de chaque côté de l'Atlantique, salue de princes de l'éloquence.

C'est un honneur qui suffit à illustrer une existence entière que d'être appelé à siéger près de pareils hommes. La responsabilité de les présider serait bien effrayante si celui de leurs collègues qu'ils ont chargé de cette tâche ne devait compter sur leur indulgent et infaillible appui.

Puisse la divine Providence, de qui relèvent toutes les actions des hommes, nous donner la force et nous inspirer la sagesse nécessaire pour accomplir notre difficile mission, et pour marquer aussi une étape vers la réalisation de la parole pleine de consolation et d'espoir de Celui qui dit : "Bienheureux les pacifiques, car la terre leur appartiendra"

Messieurs, je crois être l'interprète de votre pensée à tous, en vous proposant d'interrompre ici notre séance, afin de porter à M. le président de la République française, avec l'hommage de nos respects, l'expression de notre gratitude pour l'hospitalité que nous recevons de la France

Le sentiment, ou plutôt la manie irréligieuse dont souffre une certaine presse, en France, a poussé la *Lanterne* à protester contre l'acte du baron de Courcel invoquant le secours de la Divine Providence au commencement des travaux de la commission. Nous citons quelques lignes de ce journal :

En violant ainsi la constitution qui, par la suppression des prières publiques, a interdit toute intervention religieuse dans les manifestations officielles, M. de Courcel a commis un acte d'autant plus répréhensible qu'il avait pour témoins des représentants des nations étrangères.

Quelle idée avantageuse les délégués étrangers ont-ils dû se faire de l'autorité de la République en France, lorsqu'ils ont vu l'arbitre chargé de parler en son nom enfreindre aussi ouvertement la loi fondamentale du pays ?

L'attitude de M. de Courcel est un véritable abus de confiance, que les citoyens soucieux de la légalité désavoueront dans un sentiment d'unanime réprobation.

L'*Univers* lui répond avec à propos :

Si, malheureusement, la constitution a supprimé les prières publiques, elle n'interdit nulle part, à aucun fonctionnaire, de manifester, selon les circonstances, la foi religieuse dont il est animé. Parce que M. Carnot, pour son compte, évite soigneusement, soit de jamais faire un acte religieux, soit même de jamais prononcer le nom de Dieu, il ne s'ensuit nullement que ce triste exemple s'impose obligatoirement, de par la constitution, à quiconque, dans n'importe quelle fonction, représente le gouvernement.

Donc, M. le baron de Courcel, en parlant comme il l'a fait, n'a violé aucune loi, et la *Lanterne* mesure trop à son aune les délégués étrangers, lorsqu'elle les suppose assez dénués de sens pour qu'un langage aussi naturel, surtout dans la circonstance dont il s'agit, puisse être la violation d'une loi.

Est-il besoin d'ajouter que, bien loin d'être un sujet de mésestime pour les diplomates étrangers, ce langage chrétien est tout au contraire de nature à nous les rendre sympathiques, en même temps qu'à fortifier leur confiance dans l'impartialité du tribunal arbitral, dont M. le baron de Courcel est le président. Quelle force, en effet, mieux que celle de la conscience, fruit de la foi en Dieu, peut garantir le jugement contre toute considération d'intérêt ? Assurément, pas plus qu'à l'Angleterre, il ne viendra au gouvernement américain, l'autre puissance qui réclame une sentence d'arbitrage, l'idée de trouver mauvais le langage du président de la commission. Et si la *Lanterne* en doute, il nous suffira de lui rappeler un fait et de lui citer un texte.

Le jour de son installation, M Cleveland, le nouveau président de la Rébublique des Etats-Unis, a prononcé un discours dans lequel il traitait des divers intérêts de la confédération. Il a prononcé en même temps le serment suivant :

Je prends devant Dieu l'engagement de me consacrer au bien du pays avec un dévouement absolu et sans réserve.

Et il terminait ainsi son message :

Par dessus tout, je sais qu'il y a un Être suprême, qui régit les affaires des hommes, et dont la grâce et la bonté n'ont jamais été refusées au peuple américain ; et je sais qu'Il ne se détournera point de nous maintenant, si nous cherchons humblement et respectueusement son aide toute-puissante.

Quelle leçon pour notre République et pour son président, M. Carnot ! Mais, par contre, n'en déplaise à la *Lanterne*, et réserve faite de l'appréciation trop bienveillante sur Cavour, grand violateur du droit des gens, quelle justification du langage du baron de Courcel !

AUGUSTE ROUSSEL.

UNE EFFRAYANTE INVENTION

On pouvait, au début, se bercer du fol espoir que l'invention du tailleur de Mannheim rentrait dans le large cadre des poissons d'avril et autres serpents de mer. Malheureusement, la chose paraît sérieuse, et il faut bien se décider à en envisager les conséquences.

L'étoffe imperméable de M. Dowe ouvre des horizons peu rassurants.

L'effet le plus immédiat de cette invention sera l'introduction de l'étoffe-cuirasse dans toutes les armées. Nous disons dans toutes, car en matière d'armement, aucune nation ne reste en arrière d'une autre. On volera des échantillons, on les imitera, les perfectionnera, et sous peu, nous verrons les millions de soldats que l'Europe sait mettre sur pied, revêtus d'une cotte à l'épreuve de la balle.

Vingt francs par soldat, c'est pour rien ; mais si on multiplie ces vingt francs par beaucoup de millions, cela forme un petit total qui ne fera déjà pas trop mauvaise mine à côté des autres gros chiffres des budgets militaires.

Contribuables, mes frères, ne vous imaginez pas qu'avec cela tout sera dit ! Loin de là, ce n'est qu'un modeste commencement.

Il est évident que messieurs les inventeurs de fusils ne se laisseront pas battre par un méchant petit tailleur. Si son étoffe résiste aux balles des Lebel, Mauser et autres armes à petit calibre, on en trouvera des nouvelles qui vous troueront l'imperméable Dowe comme une vulgaire feuille de papier.

Résultat : mise au rancart de toutes les armes existantes et introduction d'un nouveau fusil et d'une nouvelle poudre. Inutile de relever que cette petite dépense dépassera de beaucoup les frais de l'acquisition des cuirasses-tailleur.

Soupirez, brave contribuable, soupirez, il y a de quoi : la vis sans fin commence à dérouler ses spirales budgétaires.

La lutte entre la balistique et la cuirasse recommence sur un nouveau terrain, nous allons voir se renouveler sur terre ce que nous avons vu se passer sur mer.

A l'invention du navire cuirassé, on répondit par un nouveau canon, renforcement de la cuirasse, augmentation de la puissance perforatrice du canon, et ainsi de suite à l'infini. Le résultat le plus net a été une augmentation formidable des budgets ordinaires et extraordinaires de la marine. Si on pouvait, autrefois, avec une couple de millions se procurer une frégate très présentable, il faut y mettre actuellement une quarantaine de millions pour avoir quelque chose de possible en fait de navire de guerre, et—autre amélioration — après cinq ans, dix au plus, votre cuirassé est hors d'usage, bon à jeter.

C'est réellement délicieux, et la perspective de voir les budgets de la guerre inaugurer sur une bien plus large échelle les expériences budgétivores de la marine, est séduisante au possible.

On avait calculé avec une précision admirable la date où, à la suite de ses armements, chaque Etat fera banqueroute. Il faudra recommencer ces calculs et la faillite universelle se fera à une date bien plus rapprochée, grâce au tailleurDowe.

Mais peut-être serait-il temps encore de prévenir le mal. Si on ouvrait une vaste souscription internationale pour offrir à ce trop fécond inventeur la forte somme à condition de ne jamais révéler son secret à personne ? Contribuables, vous feriez une admirable affaire en déversant une pluie de millions sur le tailleur de Mannheim, afin de lui imposer silence.

—Courrier de Bruxelles.

AVIS.

La descente du bois des chantiers de M W. H. Neal, sur la rivière Seine commencera dans quelques jours. Avis est par les presentes donné que quiconque s'appropriera le moindre des morceaux de ce bois sera poursuivi en justice.

W. H. NEAL.

Lorette, 5 avril 1893. 31.5.4

Le Manitoba.

Mercredi, 26 Avril 1893

McCARTHY EN CAMPAGNE

M. McCarthy continue ses labeurs, et ses amis le couvrent de fleurs. Il ne s'en suit pas que cette dépense de forces et d'éloquence de la part du député de Simcoe Nord doive nécessairement produire des effets permanents ni que sa troupe doive faire beaucoup de recrues. Quand cette dernière aura ramassé le petit nombre des mécontents, M. McCarthy pourra compter ses adeptes. Il n'en trouvera pas assez pour influencer définitivement le mouvement politique du pays.

L'espèce de triomphe qu'on lui a fait à Toronto, il y a une quinzaine de jours, ne saurait être une indication de l'opinion publique.

Lorsque le gouvernement fédéral a refusé de désavouer la législation de Québec concernant les Jésuites, tout le pays a été témoin des efforts de M. McCarthy pour soulever les préjugés, et pour entraîner à sa suite l'électorat et les législatures

Il réunit des assemblées publiques; il pérora; il fut acclamé à Toronto, et même à Montréal.

Cette agitation n'eût, toutefois, dans les vieilles provinces, aucun résultat. M. McCarthy s'en trouva réellement meurtri. Il n'a pu, depuis, reprendre ses nerfs. Son âme, blessée, est devenue rageuse. Et c'est à nous, catholiques de l'Ouest, qu'il a voulu d'abord faire porter le poids de ses colères, bien sûr qu'il atteindrait du même coup tous les catholiques de la Puissance du Canada.

Les succès qu'il a remportés au Manitoba, l'ont rendu confiant. Son programme s'est élargi. — Ce n'est plus seulement contre les écoles catholiques, ou contre l'usage de la langue française dans le Nord-Ouest, qu'il dirige ses traits; c'est l'influence de l'élément français dans le Dominion qu'il veut anéantir:—"Si je vis, a-t-il dit, c'est mon intention d'y mettre fin bientôt."

Pour le dire en passant, c'est assez singulier d'entendre cet homme gronder contre notre influence, pendant que des journaux, qui s'écrivent en notre langue, sont à la recherche des termes les plus amers pour exprimer ce qu'ils appellent leur dégoût au spectacle de notre déchéance. Ne serait-ce pas leur propre défaillance, que ces journaux prendraient pour celle de la nation et de nos chefs?

La *Gazette* de Montréal dispose ainsi des cris de M. McCarthy:

"Il n'apparaît pas que M. McCarthy, ainsi que ceux qui le suivent, ne se soient doutés que l'influence des Canadiens-français qui blesse si profondément leur nature sensitive, consiste simplement dans l'exercice de droits que tous les citoyens possèdent en commun. Les Canadiens-français ont exactement la même représentation au Parlement, en proportion de leur nombre, que les autres classes de la population: ni plus ni moins.

"Ils sont divisés en partis politiques comme le sont les Canadiens Anglais, et s'ils ressentent unanimement, et avec passion, les injures lancées par des hommes comme M. McCarthy dans la tentative faite pour les priver de droits qui leur ont été solennellement reconnus par l'acte de la Confédération, qui peut les accuser d'agir autrement que la conscience et l'honneur le leur commandent?"

Le même journal continue en disant:

"Quelles sont donc les espérances de M. McCarthy? Nous avouons ne pouvoir le comprendre. Il pourra exciter les passions et les préjugés d'un petit nombre. Mais, heureusement, ses désirs vont au-delà de sa puissance. Sa conduite sera réprouvée et condamnée par tout homme de bien, quelles que soient du reste sa langue et sa religion... Sa politique ne sera jamais acceptée par la majorité du peuple canadien. On dira de lui que n'ayant pu atteindre l'objet de son ambition, celui de gouverner le pays, il s'est fait démolisseur."

Ces dernières paroles de la *Gazette* s'explique par le fait que M. McCarthy serait jaloux de Sir John Thompson. La supériorité de celui-ci l'écrase. Elle est du reste tellement évidente que les chances de McCarthy de devenir le chef du parti conservateur se sont effondrées. Il en avait pourtant la prétention. De là des colères, des jalousies mal contenues; puis, cette explosion qui fait du bruit, qui crée des émotions, qui cause des éclaboussures, qui jette hors leurs assises quelques esprits mal équilibrés.

A cela se borneront les dégâts, toutefois. On le verra bien à la prochaine session, quand M. McCarthy viendra de nouveau avec ses résolutions pour en finir avec l'usage de la langue française au Nord-Ouest, et les écoles catholiques. Une défaite désastreuse l'attend alors.

Donc, sans nier l'agitation, sans méconnaître les maux qu'elle nous a causés déjà, et qu'elle peut encore engendrer, il ne faut pas s'alarmer outre mesure.

Faisons face à notre ennemi, courageusement, constamment, et nous verrons sûrement la fin de cette campagne, imitée de celle de George Brown autrefois mais destinée comme cette dernière, à faire fiasco, et à jeter un nouveau lustre sur notre race et ses aptitudes à manier les armes du régime constitutionnel.

LE RAPATRIEMENT

Il y a certainement, chez nos compatriotes des Etats Unis, un mouvement de retour au pays de leur enfance.

Au cours de l'hiver dernier, l'Hon. M. de la Bruère, président du Conseil Législatif à Québec, etablissait par des renseignements et des calculs très plausibles que plus de 76,000 Canadiens-Français étaient revenus dans leur patrie en 1892. "Mais, ajoutait il, n'y aurait-il que la moitié de ce nombre: soit, 38,000, que ce serait un chiffre très encourageant et propre à détruire les exagérations anti-patriotiques de ceux qui sans cesse dénigrent leur province au profit du pays voisin."

Plus récemment, un journal de la province de Québec, reproduit par le *Monde*, à la date du 20 de ce mois, donnait l'information suivante:

"Lundi dernier, dit M. John Black, il est passé à Saint-Jean, 175 Canadiens qui revenaient des Etats-Unis. Tous les jours, ajoute-t il, il passe à Saint-Jean un grand nombre de nos compatriotes qui reviennent au pays, et il serait intéressant de faire faire par les officiers de douanes, ou autrement, le relèvement de ce courant de rapatriement."

Il faudrait accueillir avec une joie sans réserve ces symptômes consolants. Cependant, nous le constatons avec un profond regret, il en est qui jette de l'eau froide sur ce mouvement. Tel est l'effet de ces paroles du *Monde*:

"Tel qui revient repart souvent plus désillusionné que jamais."

Peut-on plus crûment dire aux Canadiens des Etats-Unis d'y regarder à deux fois avant de revenir dans leur patrie? N'est-ce pas, en somme, chercher à enrayer le mouvement, le retarder, le paralyser? Voilà ce que l'on appelle au *Monde*, *soigner le malade énergiquement!*

Plaignez-vous donc, maintenant de voir *notre influence diminuée!*

Notre influence, certes, il faut l'avouer, elle n'en gagne pas beaucoup depuis quelques années. Mais à qui la faute!

L'une des grandes causes de l'émigration des nôtres, c'est cet esprit de dénigrement de tout ce qui tient à nos institutions, de nos hommes publics, de notre situation, de notre pays lui-même.

Comment veut-on que nos populations ne finissent pas par se laisser influencer quand tous les jours leur journal vient leur répéter les mêmes alarmes, les mêmes lamentations, les mêmes suggestions. L'homme à qui l'on dit sans cesse, contre toute vérité, que son pays ne peut lui donner la vie, finit par le croire.

Le même homme, découragé, finit aussi par croire qu'aux Etats-Unis seuls, il peut trouver l'existence, l'honneur et la richesse! On le lui a dit tant de fois!

Le plus lamentable en tout cela, c'est que la presse et les hommes politiques dénigrent ainsi leur pays, et poussent la population aux Etats-Unis, pourquoi? Pour des avantages de parti!

A-t-on un grief, vrai ou supposé, de suite l'on jette les hauts cris, et l'on déclare qu'au Canada seul l'on voit de pareilles choses!

Une famille éprouve-t-elle un accident, s'est-elle mise elle-même dans la pénurie par suite de sa propre imprévoyance, c'est la faute du pays, du gouvernement, de nos institutions politiques. Et tout à côté d'elle, se trouvent des gens ou des gazettes pour lui montrer, comme unique remède, la route de l'étranger.

Quand cette famille aura laissé son pays, poussée en quelque sorte par tous ces politiciens, ceux-ci monteront sur les toits pour nous crier: "Ah! voyez donc! Tout le monde "s'en va! Le mal est profond! Pas "d'illusion!"

Certes, nous ne nous faisons pas d'illusion. Nous ne voyons que trop une grande partie de la famille canadienne s'attacher à cette terre étrangère, d'où ils ne reviendront pas tous. Mais au moins, lorsque nous en voyons revenir, sachons donc les accueillir avec tout l'orgueil et toute la joie d'un peuple qui verrait se guérir une profonde plaie nationale. Disons-leur—et ce sera la vérité—disons-leur que le Canada, leur patrie, a de l'espace, des ressources, et qu'elle saura leur donner le pain, la vie, l'aisance! Encourageons-les à venir partager nos luttes, nous donner le coup d'épaule, et gagner avec nous les victoires qui nous donneront l'influence et la paix. Si la vie de colon, dans la forêt, les effraie; si l'ancien patrimoine de la famille est trop petit pour donner à chaque rejeton l'espace et les revenus qu'il souhaite, qu'on les dirige vers nos prairies, vers nos plaines, vastes et fertiles. Ici, avec du travail, du courage, une vie régulière, quatre sur cinq peuvent se créer un superbe avenir. Nulle part ailleurs l'on ne peut compter sur une plus forte proportion de succès.

De cette façon, notre nationalité, au lieu de ressembler, pour employer la comparaison du *Monde*, "à une chandelle allumée par les deux bouts," se dilatera, se fortifiera, s'épanouiera à toutes ses extrémités.

MAIS CE N'EST PAS VRAI!

Nous avons vu le paragraphe suivant reproduit par plusieurs journaux de langue française.

"M. Bryce, surintendant des écoles du Manitoba, vient de publier un rapport dans lequel il soutient que le nouveau système scolaire est entièrement non confessionnel. Il prétend que depuis la nomination d'un Canadien-français, qui a accepté la charge d'inspecteur pour la partie française, plusieurs écoles catholiques se sont réconciliées à l'état de choses établi. C'est une mince consolation pour les catholiques, même *si c'est vrai.*

Mais ce n'est pas vrai.

Nous rectifions donc:

M. Bryce n'est pas surintendant des écoles au Manitoba. La fonction elle-même n'existe pas.

M. Bryce n'a pas publié de rapport.

Les écoles publiques actuelles sont pratiquement des écoles protestantes.

Aucun Canadien français n'a été nommé inspecteur pour la partie française de la population.

Nulle école placée sous la régie de la nouvelle loi ne peut être appelée catholique. Par conséquent, toutes nos écoles catholiques fonctionnent en dehors de ce système.

Pour ceux qui seraient curieux d'en savoir davantage, nous dirons que M. Bryce est l'ennemi le plus acharné que nous ayions au Manitoba. Il est l'un des conseillers intimes du gouvernement Greenway dans toutes les entreprises iniques de ce dernier contre nous. C'est un *clergyman* qui se pique de littérature et de science. Il est prodigue de sa prose, et ne laisse passer aucune occasion de dire son avis, soit dans la presse, soit dans les *meetings*, sur les questions publiques, surtout lorsque nous sommes en cause. Pour ceux qui sont en mesure de le juger, son autorité est nulle. Même pour les siens, c'est la mouche du coche. Sur les masses, au loin, ce bourdonnement continuel, qui chante le fanatisme, produit néanmoins quelque effet.

Il ne faudrait pas que nos amis s'y laissent prendre à leur tour.

CHEZ NOS VOISINS

Nous prenons sur le vif un trait des mœurs politiques de nos voisins des Etats-Unis.

Voici en quels termes un journal démocrate — un journal de langue française—parle de ses adversaires, les républicains:

Un démocrate de Saint-Louis s'est pris de querelle avec un républicain de Malone. Mordu à l'oreille par son adversaire, il est mort au bout de quelques jours. Que doit donc être le cœur des républicains, *si leurs dents sont aussi dangereuses que celles des reptiles les plus venimeux?*

Les républicains, c'est la moitié de la population des Etats-Unis.

Certes, il n'y a pas de presse pour l'annexion. Ce serait une liaison dangereuse.

LA REFORME DU TARIF

On lit dans la *Presse* du 22 avril:

Le gouvernement fédéral étudie en ce moment la question du tarif de douane, les modifications qu'on pourrait et qu'on devrait y faire sans nuire aux intérêts du pays et sans bouleverser les finances fédérales.

La question est complexe et demandera beaucoup d'études et encore plus d'énergie.

Des études pour bien établir les réformes à faire et de l'énergie pour les imposer aux intéressés qui profitent du régime actuel dans des proportions onéreuses pour la fortune publique.

Quoique la question du tarif soit pour les partis une question politique, un levier puissant pour se maintenir au pouvoir ou pour s'en emparer, nous ne saurions trop recommander aux producteurs et aux consommateurs de l'étudier en dehors de toute préoccupation politique et d'apporter à l'enquête que semble vouloir faire le ministre des finances des faits et non des théories économiques plus ou moins justifiables.

Il s'agit d'une question d'intérêt général, touchant au bien-être de toutes les classes, au développement des richesses du pays et à l'amélioration de toutes les classes de la société.

A PROPOS D'ANNEXION

Le *Sun*, de Baltimore, l'un des journaux les plus importants des Etats-Unis, publiait l'autre jour un article très intéressant et très significatif sur la question de l'annexion.

Nous en détachons le passage suivant:

"C'est un fait curieux que les annexionnistes du Canada et ceux des Etats-Unis demandent l'union politique des deux pays, pour des raisons diamétralement opposées. Les annexionnistes du Canada se comptent principalement dans la province de Québec. Les Canadiens-français de cette province sont, pour la plupart, français d'idées, de langage et d'origine. La province de Québec est aujourd'hui plus française que la France. C'est-à-dire que cette province, par sa religion, ses coutumes et ses goûts, ressemble à la France du dernier siècle. Les quinze cent mille Canadiens-français de Québec exercent une influence prépondérante à Ottawa, sur le gouvernement fédéral. Ils ont jusqu'ici réussi à prévenir leur assimilation par les trois millions et demi d'Anglo-saxons au milieu desquels ils se trouvent.

Ce succès ne satisfait pas encore les annexionnistes du Canada. *Ils s'imaginent qu'ils résisteraient mieux au pouvoir assimilateur d'un peuple de 65,000 000 d'âmes comme celui des Etats Unis.*

Or, *l'assimilation des Français de Québec l'oblitération des différences nationales sont précisément ce que le peuple américain attendrait de l'annexion.* Nous recevrons volontiers la province de Québec dans notre Union, si c'est là sa destinée manifeste, mais *ce sera en dictant nos propres conditions.* La province de Québec, dans l'Union, courra ses chances avec le reste des Etats. *Sa langue, ses lois et ses coutumes ne seront pas exceptionnellement protégées......* Nos concitoyens allemands et suédois ont consenti à être assimilés. Nous n'avons aucune raison de traiter autrement le langage français, les lois et les institutions de la province de Québec. Nous n'avons jamais compris que nos annexionnistes seraient prêts à modifier notre constitution pour la rendre acceptable aux Canadiens."

Nous dédions, dit le *Courrier du Canada*, ces graves paroles, ces franches déclarations à nos annexionnistes canadiens, aux Joson Perrault et aux Mercier de la province de Québec.

Voilà ce que les Etats-Unis se proposeraient s'ils s'annexaient le Canada. Voilà le tableau de ce qui attendrait la nationalité franco-canadienne, peint par une main non suspecte.

C'est un avertissement qui vaut la peine d'être noté.

COMMISSION INTERNATIONALE D'ARBITRAGE

Nous attirons l'attention des lecteurs sur le discours du baron de Courcel, prononcé à l'occasion de l'ouverture des procédés de la commission d'arbitrage concernant les difficultés de la mer de Behring. Ce discours a pour nous un intérêt plus qu'ordinaire. Il est publié sur notre première page.

LE "HOME RULE" ADOPTE EN SECONDE LECTURE

Les membres de la chambre des Communes se rendirent de bonne heure à leurs sièges vendredi, pour assister à la dernière bataille entre M. Gladstone et M. Balfour, sur la seconde lecture du bill de Home Rule. Le Dr Tanner présenta au premier ministre, lorsqu'il fit son entrée dans la chambre, un bouquet de fleurs envoyé d'Irlande et qui portait l'inscription: "Que toutes les bénédictions soient données à l'ami de la pauvre et malheureuse Irlande. Que Dieu vous protège."

Sir Henry James ouvrit le débat sur le projet de Home Rule qu'il combattit. Plusieurs autres députés parlèrent jusqu'à dix heures du soir, à l'heure où M. Gladstone se rendit à son siège. Une demi-heure après, M. Balfour se leva au milieu des applaudissements de ses amis. Son discours se résume en deux mots: "Le Home Rule sera un désastre national irréparable."

M. Gladstone fut acclamé. Sa voix était claire et résonnante; il paraissait plus dispos qu'en aucun autre temps de la session. Son discours est l'un des plus éloquents qu'il ait encore prononcés. Le grand vieillard reçut une véritable ovation en reprenant son siège.

Un député conservateur s'étant levé pour continuer le débat, M. Morley proposa la clôture.

Le vote donna le résultat suivant: pour, 347; contre, 304. En quittant la chambre, M. Gladstone fut salué par les acclamations d'une foule considérable qui se pressait aux abords du parlement.

PRECAUTIONS CONTRE LE CHOLERA

Desinfection des Bagages des Immigrants

Le gouvernement fédéral a pris par un ordre en conseil les mesures suivantes pour éviter l'entrée du choléra au Canada:

1. Pendant la prochaine saison de navigation sur le Saint-Laurent, comme mesure de protection pour le Canada contre les maladies épidémiques, les bagages de tous les immigrants excepté ceux des passagers de première classe qui entreront par la voie du Saint-Laurent dans des navires qui ne seraient pas retenus à la Grosse Isle parce qu'ils n'auraient pas de maladie à bord, seront désinfectés au point ou aux points ci-après désignés.

2. Telles désinfections seront faites par la vapeur, par les vapeurs de souffre ou l'arrosage au bichlorure, à la satisfaction du surintendant médical de la station de quarantaine de la Grosse Isle.

3. Le certificat délivré par l'officier de Quarantaine de la Grosse Isle aux navires inspectés à la station ne sera pas valable jusqu'à ce que telle désinfection ait été certifiée avoir été faite.

4. Telle désinfection se fera à

(a) La jetée Louise ou

(b) Le lieu d'atterrissement des immigrants à Lévis en ce qui concerne les immigrants inscrits pour être transportés par le chemin de fer du Grand Tronc.

5. Le tout sous la direction du ministre de l'agriculture, en vertu des dispositions du chapitre 68 des Statuts Revisés, intitulé: "Acte relatif aux Quarantaines."

DEVELOPPEMENT DES CATHOLIQUES ET DES CANADIENS-FRANCAIS

M. Johnson vient de publier un état établissant les progrès du catholicisme et du protestantisme dans la province de Québec ainsi que le développement de la nationalité canadienne-française comparé à celui des autres nationalités. Voici les chiffres du statisticien fédéral:

	Canadiens-français.	Autres nationalités.
1851	669,528	220,733
1861	847,320	263,344
1871	929,817	261,699
1881	1,073,820	285,207
1891	1,189,229	299,306

Voici les chiffres quant aux cultes religieux:

	Catholiques.	Autres religions
1851	746,866	143.395
1861	942,724	167,940
1871	1,019,850	171.666
1881	1,170,718	188,319
1891	1,291,709	196,826

L'augmentation des catholiques dans les quatres décades 1851–91 à été de 73 par cent; celle des autres cultes religieux, de 37 par cent.

Nouvelles Religieuses

L'ouverture du mois de Marie se fera dimanche, à la cathédrale. Les exercices auront lieu tous les soirs à 7.15 heures.

Dimanche dernier, à l'occasion de la Fête de la Sainte-Famille, Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface a donné une instruction qui a été fort appréciée par la foule des fidèles qui se pressait dans la cathédrale.

M. le curé Messier lut l'acte de consécration générale des familles à J M J, et cette belle cérémonie se termina par la bénédiction solennelle du Saint-Sacrement.

M. l'abbé Cléophas Bourduas est mort mercredi dernier à Montréal. Il n'était âgé que de 38 ans.

M. l'abbé Bourduas était né à Varennes le 25 mai 1855. Il fit ses études au Collège de Montréal et reçut le sacerdoce le 22 juin 1883. Après cinq ans passés à l'archevêché de Montréal, où il exerça les fonctions de maître de chapelle, il alla compléter à Rome avec succès ses études théologiques.

A son retour, il fut successivement vicaire à Saint-Joseph, chargé de la maîtrise de Notre-Dame, puis de nouveau vicaire à Saint-Joseph où une maladie, qui ne pardonne jamais, vint préparer lentement la fin de sa carrière.

A Madrid, le Vendredi-Saint, après la cérémonie de l'adoration de la Croix, la Régente a gracié treize condamnés à mort. Le même jour à Paris, divers groupes de la libre pensée donnaient des banquets suivis de concerts et de bals. Telle dogme, telle morale.

Sa Grandeur Mgr Laflèche, évêque des Trois-Rivières, est arrivé de Rome la semaine dernière.

On calcule que dans le monde entier, 28,000 hommes et 100,000 femmes environ se dévouent à l'œuvre des missions avec une abnégation admirable, se dépensant en faveur des sauvages et des barbares, les instruisant dans la foi, recueillant les orphelins, exerçant les œuvres de charité, d'instruction et d'éducation, par amour pour Dieu, n'obtenant souvent comme récompense que le martyre, les maladies, la persécution.

De 1759 à 1800, environ 210 prêtres sont décédés ou retournés en France, et en 1766, on n'en comptait pas 150, tant séculiers que réguliers. De 1758 à 1766, il n'y a pas eu d'ordinations; de 1766 à 1775, il y en a eu 39; et de 1775 à 1800, il y en a eu 102. Le siege épiscopal de Québec a été vacant du 8 juin 1760, date de la mort de Mgr Pontbriand, au 16 mars 1766.

Le *New York Herald* nous apprend que M. Loubat, de New-York, vient d'être fait duc romain. Il était comte depuis 1888. M. Loubat a un revenu annuel de $100.000 et vient de faire cadeau à l'Université de Washington et aux cathédrales de Péreuse et de Carpineto, de riches statues de Léon XIII.

DECES

LAVOIE.—A Saint-Eustache, Man., le 22 courant, trois des enfants de M. J. H. Lavoie:—

Marie-Louise, âgée de 3 ans, 11 mois et 29 jours.

Léon, âgé de 1 an et 10 mois.

Antonio, âgé de 4 mois et 3 jours.

AVENTURE INTERESSANTE

D'une Pelerine avec le Duc de Norfolk

Les journaux anglais signalent un curieux épilogue d'un pèlerinage à Rome. Comme le dernier train qui ramenait les pèlerins à Londres, venait d'entrer dans la station de Victoria, une vieille dame chargée de paquets, cherchait péniblement une voiture, lorsqu'un monsieur entre deux âges et qu'à sa mise personne n'aurait pris pour un élégant, s'approcha d'elle et lui offrit ses services.

Croyant avoir affaire à l'un des employés, la brave femme lui livra ses paquets que l'homme obligeant porta jusqu'au bout du quai, puis il héla un cab, fit entrer dedans, la vieille dame et ses paquets, et jetant au cocher l'adresse qu'on lui avait indiquée, lui ordonna de rouler. Comme la voiture s'éloignait, la brave femme mit deux pences de gratification dans la main de l'homme qui lui av it rendu ce service.

C'était tout simplement le duc de Norfolk, premier pair du royaume et possesseur d'une fortune de deux millions de rente. Le duc empocha les deux pences, trouvant l'aventure originale.

Choses et Autres

Voici les titres du descendant du découvreur de l'Amérique, qui vient d'arriver aux Etats-Unis: Christophe Colomb, duc de Véragua, marquis de la Jamaique et amiral des Indes.

Le ministère Ribot, tombé le 30 mars, est le 28me ministère depuis la chute de M. Thiers, le 30me depuis la proclamation de la République.

En 20 ans, 240 hommes politiques ont acquis le droit de mettre sur leur carte: ancien ministre.

L'*Univers* a annoncé la retraite de deux de ses anciens collaborateurs, MM. Auguste Roussel et Art Loth, à la suite de divergences dans la manière d'envisager, "quant à leur application par le journal," les instructions de Léon XIII, sur les questions sociales et politiques.

MM. A. Roussel et A. Loth fondent une nouvelle feuille, sous le titre: *La Vérité.*

En cette scission, M. Eugène Veuillot a écrit des paroles qu'on ne trouve que dans les rédactions chrétiennes, aux heures aiguës des crises.

"Est-ce un départ sans retour? J'espère que non...... Lorsque le temps aura dissipé les brouillards d'aujourd'hui et fait sur les points qui nous divisent la pleine lumière, il nous reviendront; et la porte leur sera toujours ouverte...... Ils me disent adieu et je leur dis au revoir.

Il est probable qu'avant la fin de la présente administration Cleveland les Etats-Unis compteront un Etat de plus. Il est question d'avoir un Etat indien à la place du Territoire Indien actuel. Un projet de loi à cet effet a été soumis au conseil des Cherokees et celui-ci l'a approuvé, autorisant en même temps le chef Harris à nommer cinq commissaires qui devront considerer la question de former un veritable Etat de l'Union à même le Territoire Indien.

Le Monde dit que le *Mail* est bel et bien devenu l'organe du parti McCarthy. Il était impossible que cela n'arrivât pas. Ce journal a semé certaines idées et M. McCarthy groupe autour de lui les hommes qui partagent ses idées. Le *Mail* et M. McCarthy ne pouvaient rester isolés. Il leur fallait commander, sinon dans Rome, au moins dans une bicoque. Tout comme César.

La législature de l'Ile du Prince Edouard a adopté un bill abolissant le conseil legislatif et l'assemblée législative pour les remplacer par une chambre composée de trente membres, dont la moitié seront élus par des électeurs possédant des qualifications foncières d'au moins $375; l'autre moitié sera élue par le corps électoral. La constitution de la législature et la franchise ne pourront être changées que par les deux-tiers des votes du nouveau corps législatif. La question de la prohibition du commerce des liqueurs sera soumise à un plébiscite.

Après avoir dit que les Canadiens-français, en apprenant deux langues, donnent à leurs concitoyens anglais une bonne leçon, le *Star* ajoute:

Ainsi ils s'équipent mieux pour le commerce. Il n'y a pas eu d'époque dans l'histoire du Canada, où plus qu'aujourd'hui les Canadiens-français étaient en aussi grande demande dans les maisons anglaises de commerce. En conséquence, dans les établissements importants, les embloyés anglais trouvent difficile la concurrence aux Canadiens-français qui possèdent deux langues tandis qu'eux-mêmes n'en peuvent utiliser qu'une seule. Bravo, Jean-Baptiste!

Un des plus jolis et des plus intéressants romans qui aient encore été publiés dans la *Bibliothèque française* est certainement le dernier ouvrage paru intitulé: "Une Folie," que nous venons de recevoir. Nous en recommandons la lecture à tous les amateurs de belle et de bonne littérature et nous sommes certains qu'ils seront satisfaits.

Ce volume est en vente dans tous les dépôts de journaux et chez les principaux libraires. En envoyant 15 centins en argent ou en timbres-poste à la *Bibliothèque française*, 25 rue Saint-Gabriel, Montréal, on recevra le volume par le retour du courrier.

PERSONNEL

L'hon. M. LaRivière, député de Provencher, est de retour d'Ottawa depuis samedi.

M. Alcide Marcotte, du Lac des Chênes, était à Saint-Boniface lundi. L'ensemencement des terres au Lac des Chênes est général; les travaux sont poussés avec vigueur et avancent rapidement.

Il nous fait peine d'annoncer que M. François Carrière est assez sérieusement malade. Il souffre des fièvres

Le Rév. Père Gendreau, O.M.I., a laissé Saint-Boniface pour retourner à Montréal.

M. Ambroise Lépine, qui était au milieu de nous depuis quelques jours, est retourné au Lac des Chênes, hier.

Notre jeune ami, M. Alexandre LaRivière, fils de l'hon. député de Provencher, souffre des fièvres depuis une huitaine. Il est à l'hôpital Saint-Boniface sous les soins de M. le Dr Lambert. Nous sommes heureux de pouvoir dire que son état n'inspire plus de craintes sérieuses.

M. Alfred E. Versailles a passé avec succès ses deux premiers examens en médecine. Nos plus sincères félicitations.

M. Roger Marion, qui sera l'un des employés du gouvernement fédéral à l'exposition colombienne, part pour Chicago demain. Bon voyage.

M. J. P. O. Allaire est parti hier soir pour aller de nouveau dans les Etats de l'Est travailler au rapatriement de nos compatriotes.

M. Taylor, consul des Etats-Unis à Winnipeg, est dangereusement malade à l'hôpital. Les médecins ont peu d'espoir de le sauver.

M. A. F. Martin, député de Morris, s'est grièvement brulé les mains et un côté du visage en voulant éteindre un désinfectant composé de goudron qui était à chauffer sur le poêle et qui avait pris feu.

L'hon. M. Ouimet, ministre des travaux publics, M. Coste, ingénieur en chef du département, partiront d'Ottawa samedi pour un voyage de cinq semaines dans l'Ouest. L'on s'attend à ce que l'honorable ministre passe une journée à Winnipeg.

M. Adolphe D'Aoûst prend les chars ce soir pour retourner à Saint-Timothé. Madame J. E. D'Aoûst, du Lac des Chênes, part en même temps.

M. Adolphe Turner est allé à Saint-Jean-Baptiste, samedi, au sujet de la construction probable, dans cette belle paroisse, d'un puissant moulin à farine.

M Joseph Cauchon, de Winnipeg, a été nommé inspecteur des bâtisses du gouvernement fédéral à Winnipeg.

Chronique Locale.

—Voyez l'annonce de M. Finklestein sur notre deuxième page.

—Madame Robert a fait encan de tout l'ameublement de sa maison, hier.

—L'épouse de M. Pierre Grenon est décédée et a été inhumée la semaine dernière.

—Le plus jeune des fils de M. J G. Gelley, Pierre, âgé de 17 ans, vient de mourir à Duluth.

—Demain soir, à 8 heures, il y aura une assemblée de la société de colonisation, à l'Hôtel de Ville. Prière d'y assister.

—M. Pierre Gosselin est à se faire construire une écurie sur sa propriété de la rue Dumoulin. M. Cinq-Mars est l'entrepreneur.

—L'encan chez Madame Girard, mercredi, 3 mai, commencera à 12.30 heures précises. La maison pourra être visitée la veille de la vente.

—Un petit mouvement de la glace de la rivière Rouge s'est opéré hier, mais la débâcle générale ne se fait pas encore. L'eau n'est pas assez haute pour faire craindre une inondation.

—M. Avila Bourque vient de remplir un contrat assez important. Il a fait tous les travaux de peinturage et vernissage à l'Hôtel du Canada qui a maintenant une toilette des plus pimpantes.

—C'est à peu près le temps de nettoyer les cours. En ces temps où nous sommes menacés par la petite vérole et le choléra, les autorités ne doivent rien négliger pour faire exécuter les règlements municipaux.

—M. Alex. Bourbeau offre à louer une maison très confortable avec trois lots sur la rue Messager, ancienne résidence de M. Charles Cazes. Elle sera vacante le 1er mai. S'adresser au No. 449 rue Broadway, Winnipeg. jno 19 4

—On nous dit que M. J. B. Lauzon a donné sa démission comme conseiller du quartier No. 2 de la ville. Le conseiller Lloyd n'assistant plus aux séances, nous avons donc la perspective de deux vacances au conseil.

—Abandon des affaires.— Vente au prix coûtant.—Tweed valant 50 cts pour 40 cts, tweed valant 60 pour 48, tweed valant 75 pour 60, tweed valant $1.00 pour 80 cts, tweed valant $1.25 pour $1.00, tweed valant 1.50 pour 1.20, tweed valant 1.75 pour 1.40, tweed valant 2.00 pour 1.60; serge valant 2.00 pour 1.60, serge valant 2.50 pour 2.00, serge valant 3.00 pour 2.40, serge valant 3.75 pour 3.00, serge valant 4.00 pour 3.20, serge valant 5.00 pour 4.00; cachemire valant 40 cts pour 32 cts, cachemire valant 50 pour 40, cachemire valant 60 pour 48, cachemire valant 75 pour 60, cachemire valant $1.00 pour 80 cts, chez F. E. Verge, Saint-Boniface.

—Encan—A Saint-Boniface, mercredi, le 3 mai prochain. Madame Girard étant obligée de changer de climat pour le rétablissement de sa santé, fera vendre à l'encan, chez elle, l'ameublement complet de sa maison. Entr'autres objets: 1 ameublement de salon, 7 morceaux; secrétaire pour dame, tabourets, petites tables de centre, jardinières, chaise à bascule, porte-chapeaux, bureau surmonté d'une bibliothèque, buffet, table de salle à manger, plusieurs services de pierre fine et de porcelaine, service à déjeuner service à dîner, 83 morceaux; service à dessert, 33 morceaux; assiettes à fruits, plateaux, tasses et soucoupes, bol à punch cristaux, ameublement de chambre à coucher en noyer noir, chêne; armoire à linge, commodes, différents tapis, lampes suspendues, rideaux, vaisselle assortie de pierre blanche, armoire, glacière, poêle et ses vaisseaux, quantité d'ustensiles de cuisine; aussi, voitures d'été et d'hiver, trois chevaux, harnais doubles et simples, robes de voitures, banc rustique, moulin à couper l'herbe (neuf), 9 cordes de bois, poêles et tuyaux, plusieurs minots de patates et une paire de bœufs de travail.

Chronique de la Province.

Faingste.le,

24 avril—M. Mollot, établi ici l'année dernière, a décidé d'acheter 150 vaches pour donner à ferme (à moitié). Ce sera un avantage sérieux pour les colons qui arrivent ici avec peu ou point de ressources.

—Notre beurrerie sera agrandie et l'outillage remis à neuf pour être en opération tout l'été.

—M. Onésime Côté a pris possession de sa nouvelle résidence dont il est très content.

—M. Duflos, le nouveau propriétaire des fermes Saint-Paul et Saint-François, est arrivé avec son père, qui vient surveiller l'installation

ACTE DES LICENCES

Pour la Vente des Liqueurs.

Les demandes de licences suivantes ont été faites, et elles seront prises en considération par le bureau des commissaires de licences pour l'arrondissement No. 4, à 2 heures p m, Mardi, le 16me jours de Mai 1893, au bureau de R. W. Jameson, bloc Caldwell, rue Principale, Winnipeg:

H. Beauregard, Hôtel Beauregard, Saint-Boniface.

F. Mondor, Hôtel Saint-Boniface, Saint-Boniface.

Elie Chamberland, Hôtel Québec, Saint-Boniface.

N. Germain, Magasin en Gros, Saint-Boniface.

James McAnnany, Hôtel Exhibition, Saint-Boniface.

Thomas Armstrong, Hôtel Niverville, Niverville.

Daté à Saint-Boniface, ce 26me jour d'Avril A.D. 1893.

JAMES M. CLARK,
Inspecteur en chef des licences.

AGRICULTURE

A PROPOS D'AGRICULTURE

INDUSTRIE LAITIÈRE

A NOS PATRONS DE BEURRERIE ET FROMAGERIE

MESSIEURS, — Une révolution, dont les conséquences auront la plus haute importance pour l'agriculture et la colonisation de cette province, s'opère dans nos campagnes. Il est aujourd'hui compris que la base du succès agricole repose sur l'élevage et l'industrie laitière. Alors chacun s'efforce d'augmenter son troupeau et d'en tirer le meilleur parti possible. Le succès dépend moins du grand nombre de vaches que de leur qualité. Il faut donc améliorer les troupeaux par un système d'élevage judicieux et surtout par une nourriture abondante en toute saison. Il importe aussi de faire fonctionner les fabriques aussi longtemps que possible en automne. Pour y arriver, il faut nourrir les vaches en été et surtout vers la fin de la saison laitière. Nous conseillons alors aux cultivateurs en général et à nos patrons en particulier, de semer un peu de blé d'inde (l'espèce appelée "North Dakota Flint, est celle qui convient le mieux à notre climat.) Ce blé d'inde pourra être en partie, coupé vert et donné aux vaches durant les grandes chaleurs de l'été, surtout quand les mouches sont les plus fatigantes pour les animaux. L'autre partie pourra être coupée avant la récolte du grain, avec une moissonneuse, mise en quintaux, et constituera une excellente nourriture d'hiver pour les vaches. Il faut laisser faner deux jours avant la mise en quintaux.

Il importe de choisir pour ce blé d'inde un terrain léger et élevé, et le semer à plat avec une semeuse à *drille* en quantité égale à un peu moins d'un demi minot par acre. Cultivez entre les rangs pour détruire les mauvaises herbes. Ce blé d'inde peut donner jusqu'à 20 tonnes de fourrage par acre. Il convient de semer sur un terrain frais labouré et hersé, vers le 24 mai.

A ceux qui désirent semer du gabourage, c'est-à-dire de l'avoine et des pois, comme plantes fourragères, nous recommandons l'avoine appelée *American Triumph*, qui est peu apte à rouiller. M. Bedford, de la ferme expérimentale de Brandon, recommande de driller l'avoine sur un sens et les pois sur l'autre. Quantité requise : deux minots de pois et deux minots d'avoine par acre. On coupe ce gabourage quand les pois sont en gousses et l'avoine en lait. On recommande de semer les pois un peu plus tard que l'avoine.

A l'automne, rien de meilleur pour tenir les vaches au lait qu'une bonne portion d'avoine et d'orge moulue, bien délayée dans de l'eau. Les carottes, les betteraves et les topinambours sont d'excellentes racines pour produire le lait.

Nous sommes heureux d'annoncer que l'honorable ministre de l'agriculture d'Ottawa a promis de nous envoyer dès ce printemps un instructeur pour nos fabricants de beurre et de fromage. Cet instructeur s'occupera spécialement de nos fromageries jusqu'à présent si défectueuses. Il doit les visiter trois fois consécutives afin de rectifier les défauts de la fabrication du fromage et d'effectuer les changements requis à chaque période de la saison laitière. Nous terminons en souhaitant à nos patrons une saison fructueuse et prospère.

BARRÉ & MIGNAULT.

N.B.—Nous procurerons à nos patrons les grains de semence ci-haut mentionnés si l'on adresse immédiatement les commandes à S. M. Barré, Winnipeg.

B. & M.

VÉRITÉ BIEN IMPORTANTE

Cultivateurs, le temps des semailles s'avance rapidement ; employez d'une manière judicieuse, intelligente, ce temps précieux qui passe vite et dont dépend en partie votre bien-être. Me permettez-vous aujourd'hui de rappeler par un vieux proverbe, un conseil éminemment utile ? A voir agir beaucoup de cultivateurs, il semble qu'on oublie à tout instant ce conseil qui devrait être toujours présent à l'esprit de tous : "*Qui trop embrasse mal étreint*," voici mon proverbe. La vérité qu'il contient s'applique surtout aux cultivateurs. Combien de cultivateurs ensemencent en grain cent ou cent-cinquante arpents de leurs fermes, alors qu'ils n'en devraient ensemencer que cinquante. "Pour récolter, il faut semer, semons donc autant que possible"; voilà ce qu'ils disent. C'est un mauvais raisonnement. Pour faire des semailles aussi considérables, il faut se presser et se presser tellement que les travaux sont exécutés à moitié : les labours sont faits à la grosse, les hersages sont insuffisants, les fossés, les rigoles sont négligés. "Cela ne fait rien, il faut mettre en terre des centaines de minots de grain ; pour y arriver, peu importent les moyens."

Les cultivateurs qui agissent ainsi ne croient pas qu'ils s'agitent énormément pour avoir peu et quelquefois rien ; ils ne croient pas que le fumier qui aurait été suffisant pour engraisser cinq arpents n'a plus d'efficacité s'il est répandu sur vingt, c'est jeter un seau d'eau dans la rivière pour la faire hausser, ils ne croient pas qu'une pièce de terre ameublée par un bon labour et tous les hersages nécessaires rend plusieurs fois plus qu'une autre pièce qu'on a labourée à la hâte et que la herse a effleurée à peine. Ils ne s'imaginent pas que par ces travaux faits à la vapeur, pour ainsi dire, ils ruinent leur santé, ils ruinent leurs attelages, ils ruinent leurs terres, et qu'en fin de compte, pour avoir voulu trop embrasser, ils n'étreignent que la misère et la pauvreté.

A PROPOS DE VOLAILLES

Voulez-vous avoir des poules qui pondront de bonne heure l'hiver prochain ? Mettez couver le plus tôt possible deux ou trois poules, soignez bien les poulettes qui proviendront de ces couvées. Elles commenceront à pondre à l'automne et elles continueront ensuite durant tout l'hiver.

BIBLIOGRAPHIE

LE RÉPERTOIRE

Mgr Tanguay vient de publier une seconde édition de son Répertoire du Clergé. Cet ouvrage renferme la liste de tous les évêques et de tous les prêtres canadiens, depuis les premiers prêtres missionnaires qui arrrivèrent ici en 1534 jusqu'à la fin de 1892. Il est donc aussi complet qu'on peut le désirer.

L'Auteur a composé un grand et utile travail, et nous espérons que ses peines, sa patience et la perspicacité dont il a fait preuve n'auront pas été perdues et que l'attention publique l'en récompensera.

"Le lecteur, comme Mgr Tanguay le disait dans la préface de la première édition, verra dans ce Répertoire une longue liste de martyrs, de généreux apôtres, d'infatigables missionnaires, et d'amis zélés de l'éducation, soit pour fonder, soit pour diriger des communautés séculières ou religieuses. A côté de ceux qui ont ainsi consacré leur vie et leur fortune, au développement intellectuel de leur patrie, nous éprouvons une vive satisfaction à reproduire les noms de ces prêtres, amis de la colonisation qui, depuis environ un quart de siècle, le bréviaire et la hache à la main, n'ont pas craint d'affronter les profondeurs de la forêt, pour y jeter les jalons de la colonisation, et y commencer des établissements où l'on compte aujourd'hui nombre de paroisses florissantes."

L'auteur a certainement raison : l'histoire de la colonisation et du développement de notre patrie est étroitement liée à celle du clergé canadien.

Le Répertoire doit donc avoir sa place dans toutes les bibliothèques, sur la table de tous ceux qui étudient les origines canadiennes : aura besoin de le consulter, comme on fait de son dictionnaire. Les journalistes devront y recourir à chaque instant.

L'ouvrage sort des presses de MM. Sénécal et Fils et nous donne une nouvelle preuve de leur habileté et de leur bon goût.

En disant que le choix du caractère, le papier, l'impression ne laissent rien à désirer, nous n'apprenons rien à nos lecteurs.

Nous prions MM. Sénécal et Fils d'accepter nos félicitations et nos remerciements.

Prix en brochure............ $2.50
" relié...................... 3.25
Franco par la poste.